

L'ÉTAT DE LA SÛRETÉ NUCLÉAIRE ET DE LA RADIOPROTECTION EN RÉGION CENTRE-VAL DE LOIRE

BILAN 2025 ET PRINCIPAUX ENJEUX POUR 2026

Hervé BRULÉ, délégué territorial de la région Centre-Val de Loire
Albane FONTAINE, cheffe de la division d'Orléans

SOMMAIRE

1. L'ASNR ET SES MISSIONS

2. LES DIVISIONS TERRITORIALES DE L'ASNR

3. LA DIVISION D'ORLÉANS

4. BILAN 2025 POUR LA RÉGION CENTRE-VAL DE LOIRE

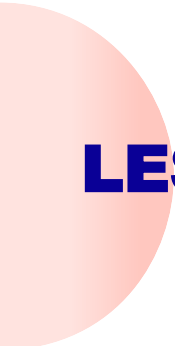
01

L'ASNR ET SES MISSIONS

L'AUTORITÉ DE SÛRETÉ NUCLÉAIRE ET DE RADIOPROTECTION EST UNE AUTORITÉ ADMINISTRATIVE INDÉPENDANTE CRÉÉE LE 1^{ER} JANVIER 2025.

Sa création a été inscrite dans la loi n° 2024-450
du 21 mai 2024 relative à l'organisation de la gouvernance
de la sûreté nucléaire et de la radioprotection
pour répondre au défi de la relance de la filière nucléaire.





LES MISSIONS DE L'ASNR

L'ASNR assure, au nom de l'État,
le contrôle des activités nucléaires civiles
en France et remplit des missions
d'expertise, de recherche,
de formation et d'information des publics.

1. LE CONTRÔLE

2. LA RÉGLEMENTATION

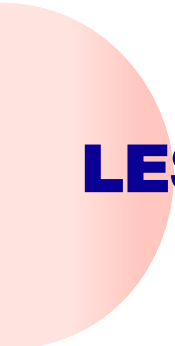
3. LA RECHERCHE

4. L'EXPERTISE

5. EN SITUATION D'URGENCE
RADIOLOGIQUE

6. L'INFORMATION ET LE
DIALOGUE

7. LA FORMATION ET LE
DÉVELOPPEMENT DE LA CULTURE
DE LA RADIOPROTECTION



LES MISSIONS DE L'ASNR

LE CONTROLE

L'ASNR **contrôle les activités nucléaires civiles** tant sur les aspects matériels qu'organisationnels et humains.

LA REGLEMENTATION

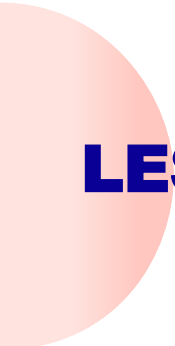
L'ASNR **contribue à l'élaboration de la réglementation**, en donnant son avis au Gouvernement sur les projets de décret et d'arrêté ministériel et en prenant des décisions réglementaires à caractère technique.

LA RECHERCHE

L'ASNR définit des **programmes de recherche pluridisciplinaires**, menés en son sein ou en partenariat avec d'autres organismes de recherche français ou étrangers.

L'EXPERTISE

L'ASNR **expertise la sûreté des installations nucléaires civiles**, évalue les risques des rayonnements ionisants et assure une veille en matière de radioprotection.



LES MISSIONS DE L'ASNR

EN SITUATION D'URGENCE RADIOLOGIQUE

En situation d'urgence radiologique, l'ASNR **conseille les pouvoirs publics sur les actions de protection des populations**. Elle évalue la nature et la gravité de l'événement, son évolution, ses développements possibles, ainsi que les conséquences radiologiques avérées ou potentielles de la situation.

L'INFORMATION ET LE DIALOGUE

L'ASNR **informe le public de l'état de la sûreté nucléaire et de la radioprotection en France** et participe à la mise en œuvre de la transparence en France.
Elle rend compte de son activité au Parlement.
L'ASNR permet à tout citoyen de participer à l'élaboration de ses décisions ayant une incidence sur l'environnement, ainsi qu'à des projets de recherche.

LA FORMATION ET LE DÉVELOPPEMENT DE LA CULTURE DE RADIOPROTECTION

L'ASNR propose une **offre large de formations** en sûreté nucléaire et radioprotection aux professionnels utilisant les rayonnements ionisants dans le cadre de leur activité.
L'ASNR a pour mission de **contribuer au développement d'une culture de radioprotection chez les citoyens**.



NOS PRINCIPES D'ACTION

1 Indépendance et impartialité

Nous menons nos missions au service de la sûreté et de la radioprotection en toute indépendance vis-à-vis des pouvoirs publics, des opérateurs et des intérêts privés.

2 Transparence et dialogue

Nous veillons à ce que les citoyens disposent d'une information claire et fiable sur les enjeux nucléaires et radiologiques.

Notre action s'inscrit dans une démarche continue d'échange, de dialogue et de participation de la société à l'élaboration de nos décisions ainsi qu'à nos activités d'expertise et de recherche.

3 Compétence et sens des responsabilités

Nos décisions s'appuient sur les connaissances scientifiques les plus récentes, l'expertise des meilleurs spécialistes, et le sens de la proportion aux enjeux. La culture de sûreté et de radioprotection est au cœur de notre action.

4 Éthique, intégrité et rigueur

Nos actions sont guidées par des principes de rigueur et d'impartialité dans nos activités d'expertise et de contrôle, d'intégrité scientifique et d'éthique.

LE COLLÈGE

En tant qu'Autorité administrative indépendante, l'ASNR est dirigée par un collège de cinq commissaires.

Ses missions :

- Garantir l'indépendance de l'ASNR,
- Définir la politique générale de l'Autorité en matière de sûreté nucléaire et de radioprotection,
- Approuver les orientations stratégiques de l'ASNR,
- Prendre les décisions majeures.



Pierre-Marie
Abadie



Géraldine Pina



Olivier Dubois



Jean-Luc
Lachaume



Stéphanie
Guénot-Bresson

PIERRE-MARIE ABADIE	Président du 13/11/2024 au 12/11/2030 désigné par le président de la République
GÉRALDINE PINA	Commissaire du 15/12/2020 au 09/12/2026 désignée par le président de la République
STÉPHANIE GUÉNOT BRESSON	Commissaire du 10/12/2023 au 09/12/2029 Désignée par le président de la République
OLIVIER DUBOIS	Commissaire du 29/01/2024 au 09/12/2029 désigné par le président du Sénat
JEAN-LUC LACHAUME	Commissaire du 21/12/2018 au 09/12/2026 désigné par le président de l'Assemblée nationale

5 membres nommés par décret

- Fonction à plein temps
- Mandat de 6 ans non renouvelable

CHIFFRES CLEFS

366 M€

Budget 2026
(incluant les recettes issues des activités
de l'ASNR)

2 060

Personnels au 1^{er} janvier 2026
de statuts public et privé

331

Inspecteurs

102

Doctorants
et post-doctorants

60

Docteurs d'État
ou personnes habilitées
à mener des recherches

LES AUTRES CHIFFRES CLEFS DE L'ASNR (EN 2025)

CONTRÔLE

1 951

Inspections

1 900

Décisions individuelles
d'autorisation et
d'enregistrement
délivrées



33 601

Lettres de suite d'inspection
disponibles sur asnr.fr

INTERNATIONAL

74

Accords de coopération
ou projets bilatéraux

44

Pays concernés par
ces accords



67

Accords de coopération
ou projets multilatéraux

EXPERTISE

120

Avis d'expertise

23

Réunions plénières
des groupes
permanents d'experts



PATRIMOINE INTELLECTUEL

au 1^{er} janvier 2026

26

Brevets français
en vigueur
(dont 7 en
copropriété)

41

Brevets en
vigueur
à l'étranger



RECHERCHE

216

Publications
répertoriées au
JCR (*Journal
Citation Reports*)

31

Thèses
soutenues



LES SITES DE L'ASNR

L'ASNR est répartie sur 20 sites à travers la France et en outre-mer

- Son siège est localisé à **Montrouge**,
- Ses sites principaux de l'expertise et de la recherche en sûreté nucléaire et en radioprotection se situent à **Fontenay-aux-Roses** et **Cadarache**,
- **Le Vésinet** est le site principal de la surveillance de l'environnement,
- Elle dispose également d'antennes d'expertise et de recherche à **Cherbourg**, **les Angles** et **Tahiti**,
- Elle dispose de **11 divisions territoriales** qui permettent d'exercer les missions de contrôle au plus près des installations nucléaires.



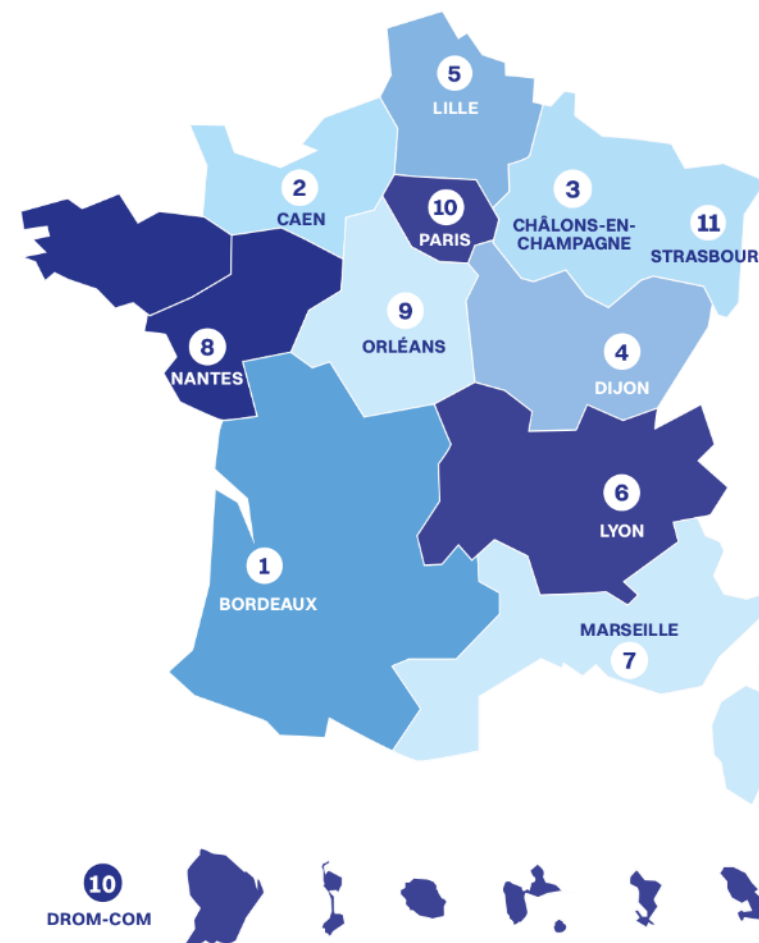
02

LES DIVISIONS TERRITORIALES DE L'ASNR

LES DIVISIONS TERRITORIALES

(AU 1^{ER} FÉVRIER 2026)

- | | | |
|--|--|---|
| 1 BORDEAUX
<i>Nouvelle-Aquitaine, Occitanie</i>
DÉLÉGUÉ TERRITORIAL
Vincent JECHOUX
CHEF DE DIVISION
Paul de GUIBERT | 5 LILLE
<i>Hauts-de-France</i>
DÉLÉGUÉ TERRITORIAL
Julien LABIT
CHEF DE DIVISION
Thibaud MEISGNY | 9 ORLÉANS (1)
<i>Centre-Val de Loire</i>
DÉLÉGUÉ TERRITORIAL
Hervé BRULÉ
CHEFFE DE DIVISION
Albane FONTAINE |
| 2 CAEN
<i>Normandie</i>
DÉLÉGUÉE TERRITORIALE
Claire GRISEZ
CHEF DE DIVISION
Gaëtan LAFFORGUE-MARMET | 6 LYON
<i>Auvergne-Rhône-Alpes</i>
DÉLÉGUÉ TERRITORIAL
Olivier DAVID
CHEF DE DIVISION
Paul DURLIAT | 10 PARIS
<i>Île-de-France, DROM-COM</i>
DÉLÉGUÉE TERRITORIALE
Emmanuelle GAY
CHEFFE DE DIVISION
Thierry CHRUPEK |
| 3 CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE
<i>Grand Est</i>
DÉLÉGUÉ TERRITORIAL
Marc HOELTZEL
CHEF DE DIVISION
Mathieu RIQUART | 7 MARSEILLE
<i>Corse, Occitanie, Provence-Alpes-Côte d'Azur</i>
DÉLÉGUÉ TERRITORIAL
Sébastien FOREST
CHEF DE DIVISION
Pierre JUAN (<i>intérim</i>) | 11 STRASBOURG
<i>Grand Est</i>
DÉLÉGUÉ TERRITORIAL
Marc HOELTZEL
CHEFFE DE DIVISION
Camille PERIER |
| 4 DIJON
<i>Bourgogne-Franche-Comté</i>
DÉLÉGUÉ TERRITORIAL
François VILLEREZ
CHEF DE DIVISION
Marc CHAMPION | 8 NANTES
<i>Bretagne, Pays de la Loire</i>
DÉLÉGUÉE TERRITORIALE
Anne BEAUVAL
CHEFFE DE DIVISION
Caroline BONDOIS | |



(1) La division d'Orléans intervient dans la région Île-de-France pour le contrôle des installations nucléaires de base

MISSIONS DES DIVISIONS TERRITORIALES

LE CONTROLE

- **Inspections**,
- Analyse des **événements significatifs**,
- **Inspection du travail** sur les sites des centrales nucléaires EDF,
- **Sanctions** administratives et pénales,
- **Suivi de l'exploitation des installations nucléaires de base** dont les arrêts de réacteurs,
- **Instruction** des modifications pour les installations nucléaires de base et des autorisations et enregistrement des activités nucléaires.

EN SITUATION D'URGENCE RADIOLOGIQUE

- **Appui au préfet** en cas de situation d'urgence,
- **Envoi d'inspecteurs sur site**,
- **Astreinte** pour répondre aux sollicitations d'urgence 24h/24 – 7j/7 en lien avec le national.

L'INFORMATION ET LE DIALOGUE

- Participation aux **commissions locales d'information** (CLI),
- **Publication** des avis d'incident, des avis d'information sur les arrêts de réacteurs et des lettres de suite d'inspection sur le site asnr.fr,
- **Conférences de presse régionales** et réponses aux questions des journalistes,
- Participation aux **débats publics locaux** et aux manifestations à destination des professionnels,
- Participation à des **actions de formation** ou de **sensibilisation des publics**.

03

LA DIVISION D'ORLÉANS DE L'ASN

LA DIVISION D'ORLEANS

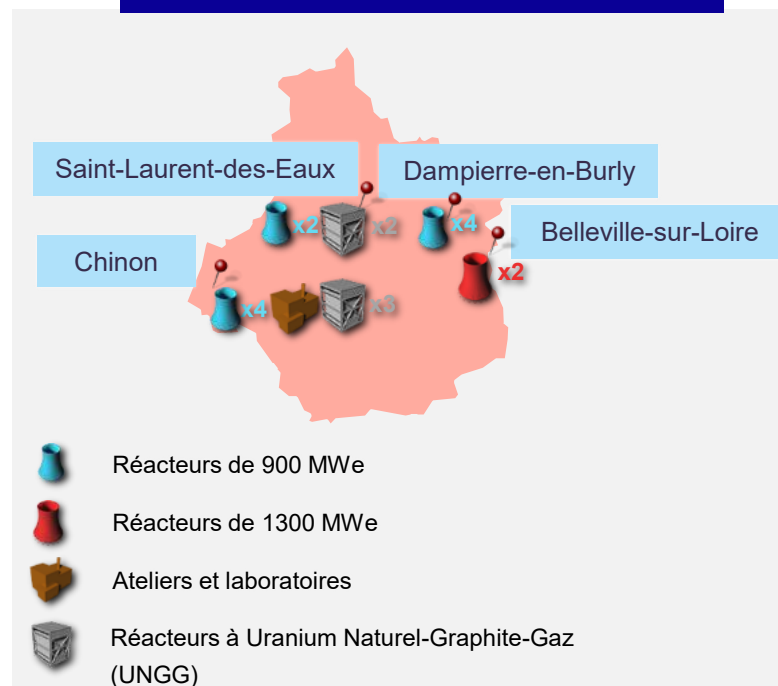
La division d'Orléans contrôle la sûreté nucléaire, la radioprotection et le transport de substances radioactives dans les 6 départements de la région Centre-Val de Loire.

EFFECTIFS

1 cheffe de division
3 chefs de pôle et 1 chef de pôle délégué
3 assistantes
18 inspecteurs

LE PARC DES INSTALLATIONS CONTRÔLÉES

Installations nucléaires de base



Nucléaire de proximité

Domaine médical

- 9 services de radiothérapie externe,
- 3 services de curiethérapie,
- 11 services de médecine nucléaire,
- 43 services mettant en œuvre des pratiques interventionnelles radioguidées,
- 54 scanners à visée diagnostique répartis dans 37 établissements,
- Environ 2 700 appareils de radiologie médicale et dentaire.

Domaines industriel, vétérinaire et de recherche

- 15 sociétés de radiographie industrielle,
- environ 400 utilisateurs d'équipements industriels,
- 25 unités de recherche publiques et privées,
- 190 structures vétérinaires pratiquant le radiodiagnostic.

ACTIVITÉS DE CONTRÔLE EN 2025 DANS LA RÉGION CENTRE-VAL DE LOIRE

160

inspections

108 inspections dans les installations nucléaires des sites EDF de Belleville-sur-Loire, Chinon, Saint-Laurent-des-Eaux et Dampierre-en-Burly ;

39 dans le domaine du nucléaire de proximité ;

7 sur le thème du transport de substances radioactives ;

6 concernant les organismes et laboratoires agréés par l'ASNR.

12

événements significatifs

11 événements de niveau 1 classés sur l'échelle INES ;

1 événement de niveau 2 sur l'échelle ASN-SFRO.

26

journées

d'inspection du travail dans les centrales nucléaires.

04

BILAN 2025 POUR LA RÉGION CENTRE-VAL DE LOIRE

4.1

CONTRÔLE DU NUCLÉAIRE DE PROXIMITÉ MÉDICAL

DOMAINE MÉDICAL

En 2025, la radioprotection dans le secteur médical se maintient à un niveau satisfaisant, comparable aux années précédentes, voire progresse sur certains aspects.

L'ASNR appelle à **renforcer la culture de radioprotection**, notamment par la formalisation des pratiques, l'habilitation des personnels et une meilleure analyse des doses délivrées. Elle doit être portée par des professionnels formés, disposant de moyens et d'outils adaptés.

L'ASNR appelle à **anticiper les changements techniques, organisationnels et humains** susceptibles de générer des risques.

Ce constat doit toutefois être nuancé en raison de fragilités récurrentes constatées sur l'ensemble des domaines.

Plusieurs signaux de dégradation de la culture de radioprotection sont en effet observés :

- **Des effectifs amoindris** (manipulateurs, médecins, physiciens médicaux),
- **Externalisation insuffisamment maîtrisée** en imagerie des missions de radioprotection (personnes compétentes en radioprotection, physiciens médicaux),
- **Complexification des organisations, mutualisations de moyens et dilution des responsabilités** dans un contexte de réforme des autorisations de soins et de rachats de centres.

DOMAINE MÉDICAL : APPRÉCIATION PAR DOMAINE D'ACTIVITÉ (1/2)

Radiothérapie

- Les **fondamentaux sont en place**.
- Des **difficultés persistent** dans le maintien des **démarches de retour d'expérience** et les **analyses de risques**.
- L'ASNR appelle à une **vigilance renforcée** lors du déploiement des **nouvelles techniques et pratiques**.

Curiethérapie

- Une **bonne prise en compte** des règles de radioprotection, avec une amélioration concernant les systèmes **de gestion de la qualité**.
- Le **maintien de l'activité** représente un défi majeur, en raison d'un manque de professionnels.



Médecine nucléaire

- La situation est **satisfaisante** bien que contrastée.
- La **radioprotection des travailleurs** est globalement **bien maîtrisée**, malgré des faiblesses concernant :
 - Les **vérifications des équipements**,
 - La gestion des interventions de **personnels extérieurs**,
 - L'**habilitation** des professionnels.
- L'augmentation des essais cliniques utilisant de nouveaux radionucléides appelle une **vigilance renforcée pour accompagner l'innovation dans un cadre sécurisé**.

DOMAINE MÉDICAL : APPRÉCIATION PAR DOMAINE D'ACTIVITÉ (2/2)

Pratiques interventionnelles radioguidées

- La **situation progresse** en matière de radioprotection, mais les **blocs opératoires restent moins performants** que les services d'imagerie interventionnelle.
- Des **points de vigilance** demeurent sur :
 - La **mise en conformité des locaux** des établissements,
 - La **formation à la radioprotection** des travailleurs et des patients,
 - La **coordination des mesures de prévention lors de coactivité**.

Scanographie

- Une **bonne prise en compte** des exigences de radioprotection des travailleurs et des patients.
- Des enjeux demeurent sur :
 - L'appropriation du **système de gestion de la qualité**,
 - La formalisation du **corpus documentaire**,
 - Le renforcement d'une **culture de déclaration** et de **retour d'expérience**.
- Concernant les **Cone Beam Computed Tomographie** (CBCT) :
 - Un **écart** entre la **compréhension théorique** et la **traduction** en processus formalisés et tracés,
 - Des **non-conformités réglementaires** qui persistent.

4.2

CONTRÔLE DES UTILISATIONS INDUSTRIELLES, VÉTÉRINAIRES ET DE LA RECHERCHE



DOMAINES INDUSTRIEL, VÉTÉRINAIRE ET DE LA RECHERCHE

En 2025, l'état de la radioprotection dans les domaines industriel, vétérinaire et de la recherche reste contrasté, avec des améliorations observées dans plusieurs secteurs mais des écarts persistants selon les activités, les organisations et les moyens mis en œuvre.

Les domaines industriel, vétérinaire et de la recherche présentent une **grande diversité** d'activités, de tailles d'établissements et d'applications.

DOMAINES INDUSTRIEL, VÉTÉRINAIRE ET DE LA RECHERCHE



Domaine industriel – radiographie

- En raison des enjeux en radioprotection et des risques associés, la **radiographie industrielle**, en particulier la gammagraphie, **reste un secteur prioritaire**.
- La majorité des entreprises **respecte les obligations réglementaires**.
- Des faiblesses récurrentes persistent sur :
 - La **signalisation des zones d'opération sur chantier**,
 - La **qualité hétérogène des dossiers techniques instruits**,
 - La **préparation des chantiers et la coordination** entre donneurs d'ordre et entreprises de radiographie.

Domaines vétérinaire et de la recherche

- La **prise en compte de la radioprotection est satisfaisante** dans l'ensemble.
- Dans le **domaine vétérinaire**, le **recours à des organismes externes pour la radioprotection** (OCR) ne doit pas déresponsabiliser les responsables d'activité nucléaire.
- Pour les **activités de recherche**, des **améliorations** sont à noter, malgré des **non-conformités récurrentes** dans la gestion des déchets et dans la mise en œuvre du programme de vérifications.

4.3

CONTRÔLE DES INSTALLATIONS NUCLÉAIRES DE BASE POUR LA RÉGION CENTRE-VAL DE LOIRE

CENTRALE DE BELLEVILLE-SUR-LOIRE (1/2)

EN QUELQUES MOTS

La centrale nucléaire de Belleville-sur-Loire est située au nord-est du département du Cher, sur la rive gauche de la Loire.

La centrale comporte **deux réacteurs de 1 300 MWe**, mis en service en 1987 et 1988.



Appréciation générale

L'ASNR considère que **les performances de la centrale nucléaire de Belleville-sur-Loire rejoignent l'appréciation générale** portée sur les centrales nucléaires d'EDF dans les **domaines de la sûreté nucléaire, de l'environnement et de la radioprotection**.

FAITS MARQUANTS

L'année 2025 a été marquée par **trois arrêts fortuits de réacteur liés à des travaux de maintenance**

CENTRALE DE BELLEVILLE-SUR-LOIRE (2/2)

Sûreté nucléaire

L'ASNR considère que la **conduite des installations** et la rigueur en salle de commande sont **satisfaisantes**. Cependant, les **performances en matière de maintenance des installations sont en dégradation**. Plusieurs insuffisances ont été relevées dans la préparation des activités et des défauts dans la réalisation des activités de maintenance ont été détectés.

Radioprotection

L'ASNR considère que **les performances restent stables**. Les contrôles réalisés ont permis de constater le bon déploiement du plan d'action visant à renforcer les fondamentaux de la radioprotection.

Environnement

La gestion des effluents et la surveillance des rejets sont jugées **satisfaisantes**. L'ASNR souligne positivement la réalisation des premiers travaux de rénovation de la station de production d'eau déminéralisée. Cependant, des améliorations sont attendues sur le pilotage de la nouvelle installation destinée au traitement des légionnelles et des amibes.

CENTRALE DE DAMPIERRE-EN-BURLY (1/2)

EN QUELQUES MOTS

La centrale nucléaire de Dampierre-en-Burly se situe sur la rive droite de la Loire, dans le département du Loiret, à environ 10 km en aval de Gien et 45 km en amont d'Orléans. Elle comprend **quatre réacteurs nucléaires de 900 MWe**, mis en service en 1980 et 1981.



Appréciation générale

L'ASNR considère que **les performances de la centrale nucléaire de Dampierre-en-Burly** en matière de **sûreté nucléaire sont en retrait** par rapport à l'appréciation générale que l'ASNR porte sur les centrales d'EDF. En revanche, les **performances** en matière de **protection de l'environnement se distinguent favorablement**, tandis que celles en radioprotection **la rejoignent**.

CENTRALE DE DAMPIERRE-EN-BURLY (2/2)

Sûreté nucléaire

L'ASNR considère que les **résultats se sont dégradés en 2025**, notamment dans le domaine de la conduite normale des réacteurs. Les actions du plan de rigueur en matière de conduite déployé depuis 2023 doivent désormais être assimilées et déclinées sur le terrain par l'ensemble des intervenants. L'ASNR souligne néanmoins positivement les **améliorations significatives sur la gestion du risque incendie**.

Radioprotection

Les résultats sont **en amélioration par rapport à 2024**. Cependant, des progrès restent attendus dans la réalisation des contrôles radiologiques sur les matériels de sortie de zone contrôlée et dans la gestion des balisages des zones orange.

Environnement

Les performances se sont maintenues à un **niveau satisfaisant**, notamment concernant la gestion des rejets en cuivre et zinc dans les effluents liquides et la gestion des déchets. Toutefois, le site doit poursuivre ses travaux visant à augmenter le nombre de réservoirs d'entreposage des effluents.

SITE DE CHINON (1/4) CENTRALE NUCLEAIRE

EN QUELQUES MOTS

Le site de Chinon, situé sur le territoire de la commune d'Avoine dans le département d'Indre-et-Loire, comporte différentes installations nucléaires :

- **Quatre réacteurs de 900 MWe en fonctionnement**, mis en service en 1982-1983 et 1986-1987,
- **Trois anciens réacteurs** de la filière UNGG, Chinon A1, A2 et A3, sont en cours de **démantèlement**,
- Une installation d'expertise des matériaux activés ou contaminés, en démantèlement (AMI),
- Le magasin interrégional de combustible neuf (MIR).

Appréciation générale

L'ASNR considère que les **performances de la centrale nucléaire de Chinon rejoignent l'appréciation générale** portée sur les centrales d'EDF en matière de **sûreté nucléaire, de radioprotection et de protection de l'environnement**.



SITE DE CHINON (2/4) CENTRALE NUCLEAIRE

Sûreté nucléaire

Les **résultats** sont **stables** et les performances dans la conduite des réacteurs et la gestion des essais périodiques sont jugées satisfaisantes. Si la gestion du risque incendie est en progrès, l'appropriation et la préparation des activités doivent être améliorées.

Radioprotection

L'ASNR considère que **les performances de la centrale sont en légère baisse**. Des améliorations sont attendues sur la gestion du confinement des matières radioactives et la réalisation des tirs radiographiques.

Environnement

Les performances sont jugées **satisfaisantes**. La centrale nucléaire maîtrise ses rejets et le confinement des substances liquides dangereuses. Cependant, des efforts sont attendus dans la gestion des déchets, notamment en ce qui concerne le respect des conditions d'entreposage, la traçabilité des opérations, ainsi que la cohérence entre les procédures internes et les pratiques sur le terrain.

SITE DE CHINON (3/4) CENTRALE NUCLEAIRE

ARRIVEES MASSIVES D'ALGUES DANS LA LOIRE A LA FIN DE L'ÉTÉ 2025

- Des **arrivées massives d'algues** ont été observées sur la Loire à la fin de l'été 2025
- La **centrale nucléaire de Chinon** a été la plus touchée, conduisant l'exploitant à appliquer à deux reprises les procédures de conduite incidentelle et à mettre en place des dispositions particulières de surveillance et d'entretien de certains matériels
- Une **inspection réactive** réalisée par l'ASNR a mis en évidence la **bonne gestion de l'événement** par EDF, même si des **compléments restent attendus** sur les actions à mettre en place à moyen et long termes
- **L'ASNR reste vigilante à la prise en compte du retour d'expérience** de cet événement par EDF

Pour en savoir plus : lettre de suite disponible sur asnr.fr



SITE DE CHINON (4/4)

RÉACTEURS EN DÉMANTÈLEMENT ET AMI

Réacteurs A1, A2 et A3 et Atelier des matériaux irradiés (AMI)

L'ASNR considère que le **niveau de sûreté** des installations nucléaires en démantèlement de Chinon est **satisfaisant** dans l'ensemble, **mais en dégradation** par rapport à 2024.

La gestion des déchets et le transport de substances radioactives sont maîtrisés dans l'ensemble.

Néanmoins, des améliorations sont attendues dans la **surveillance des intervenants extérieurs**, la **gestion et le suivi de chantiers**, ainsi que sur la **réalisation des contrôles et essais périodiques**.

FAITS MARQUANTS 2025

- **Evacuation des viroles** des locaux échangeurs de Chinon A2,
- Fin des travaux d'inertage et de l'**évacuation des déchets magnésiens historiques** sur l'AMI,
- **Evacuation des eaux** issues des infiltrations en 2023 et 2024 de l'AMI vers un site de traitement,
- **Arrêt du chantier** de démantèlement des circuits d'effluents liquides hautement actifs sur l'AMI suite à des difficultés rencontrées.

SITE DE SAINT-LAURENT DES EAUX (1/3)

CENTRALE NUCLÉAIRE

EN QUELQUES MOTS

Le site de Saint-Laurent-des-Eaux, situé sur le territoire de la commune de Saint-Laurent-Nouan dans le Loir-et-Cher comporte différentes installations nucléaires :

- Deux réacteurs B1 et B2 de 900 MWe en fonctionnement, mis en service en 1980 et 1981,
- Deux anciens réacteurs A1 et A2 de la filière UNGG en phase de **démantèlement**,
- Deux silos d'entreposage des chemises de graphite provenant de l'exploitation des réacteurs A1 et A2.

Appréciation générale

L'ASNR considère que les **performances de la centrale nucléaire de Saint-Laurent-des-Eaux rejoignent l'appréciation générale** portée sur les centrales d'EDF en matière de **sûreté nucléaire, de radioprotection et de protection de l'environnement**.



FAIT MARQUANT

Réalisation de la **quatrième visite décennale** du réacteur 1

SITE DE SAINT-LAURENT DES EAUX (2/3)

CENTRALE NUCLÉAIRE

Sûreté nucléaire

Les **performances se sont améliorées**, avec notamment des progrès dans la rigueur de la surveillance de la salle de commande, la gestion du risque incendie, ainsi que la caractérisation et le traitement des anomalies.

Radioprotection

L'ASNR considère que les **résultats globaux restent fragiles**, malgré une baisse du nombre d'événements significatifs. Des améliorations restent attendues sur la préparation des chantiers et le suivi de la propreté radiologique des locaux.

Environnement

L'ASNR considère que les **performances se sont dégradées en 2025**, même si les rejets liquides et gazeux restent maîtrisés. Des efforts sont attendus sur la gestion des gaz fluorés, la déchetterie du site et la prise en compte des risques non radiologiques.

SITE DE SAINT-LAURENT DES EAUX (3/3)

RÉACTEURS EN DÉMANTÈLEMENT

Réacteurs A1 et A2 en démantèlement

L'ASNR considère que le **niveau de sûreté** des réacteurs A de Saint-Laurent-des-Eaux **est satisfaisant**.

Elle a constaté, lors de ses inspections, une **bonne tenue générale des locaux** et des chantiers.

Cependant, si la gestion des contrôles et essais périodiques est jugée satisfaisante, des efforts sont nécessaires pour garantir la **mise à jour de certaines procédures internes**.

PROJET DE PETIT RÉACTEUR MODULAIRE A SAVIGNY-EN-VÉRON

La société Newcleo envisage la construction :

- d'un **petit réacteur modulaire** refroidi au plomb à Savigny-en-Véron (Indre-et-Loire),
- d'une **usine de fabrication de combustible** à Pont-sur-Seine et Marnay-sur-Seine (Aube).

La demande d'avis de l'ASNR sur les options de sûreté du petit réacteur modulaire a été déposée par Newcleo en décembre 2025 et est en cours d'instruction par l'ASNR.

PERSPECTIVES 2026

Débat public organisé de manière conjointe aux 2 projets sous l'égide de la Commission nationale du débat public



Suivez-nous sur les réseaux sociaux :



Contact presse : Evangelia Petit
evangelia.petit@asnr.fr, 01 46 16 41 42